

Le Mag'

st-aignan^{de}
GRAND
Lieu

Printemps 2015

n° 69

Un territoire sensible dans l'espace métropolitain



Dossier :

Des rendez-vous culturels en décors naturels

SOMMAIRE

Conseils Municipaux	3
Nantes Métropole	4
Actualités	5-8
Dossier	
Respirez c'est l'été	9-12
Vie Locale	13-15
Infos Mag	16-19
Agenda	20

ÉDITO

Une métropole à l'écoute de ses communes et de leurs habitants

Nantes Métropole s'était attribuée ce nom sans en avoir encore le titre. C'est fait ! Depuis le 1^{er} janvier 2015, la communauté urbaine est devenue l'une des toutes premières métropoles françaises instaurées par la loi de modernisation de l'action publique de janvier 2014.

L'appellation ne changera donc pas ; ce qui va changer pour notre agglomération déjà dotée de compétences stratégiques et d'une gouvernance métropolitaine, c'est le contenu : des moyens accrus pour renforcer l'attractivité de la métropole, développer l'économie et l'emploi, réaliser la transition écologique... car il faut "rester dans le peloton de tête", dit Johanna Rolland, la présidente de Nantes Métropole. Pour compléter la métaphore cycliste, retenons que Nantes Métropole ne change pas de nom, mais de braquet. Les 24 communes formant la métropole nantaise se sont engagées pour un nouveau pacte métropolitain comportant une mise en commun des grands équipements culturels et sportifs (château des ducs et palais des sports, musées et patinoires, vélodrome et planétarium...) ; de nouvelles compétences (archéologie, opéra, sports de haut niveau et crèches intercommunales d'entreprises) ; plus de solidarités avec des critères plus justes de répartition des fonds au bénéfice des petites communes pour la réalisation d'équipements de proximité à vocation intercommunale (voir page 3).

De cette volonté de développement et d'attractivité, on trouve l'illustration dans le projet Jules-Verne manufacturing academy, une usine universitaire qui voit le jour au nord du D2A, un cœur d'écosystème de dimension européenne qui contient la promesse de 5 000 emplois nouveaux d'ici 2025 (page 5).

La dimension métropolitaine, c'est aussi une question de méthode comme celle retenue pour la révision générale du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm). Il s'agira d'un document unique - ainsi le veut la loi - mais dont la pièce maîtresse sera élaborée après consultation de citoyens dans chaque commune. Cet acte, appelé plan d'aménagement et de développement durable (PADD), fixe les grandes orientations d'aménagement pour chaque territoire et chaque commune. A Saint-Aignan de Grand Lieu, 30 volontaires (10 élus et 20 citoyens) sont déjà à l'ouvrage pour préparer son avenir (page 4).

Active dans la métropole, notre commune ne renonce pas à conduire ses propres projets. Ainsi, l'Espace de la vie locale ouvre-t-il ses portes au monde associatif dès ce mois d'avril, même si l'inauguration officielle doit attendre début septembre (page 8). Parallèlement, les ateliers municipaux ont été agrandis pour permettre le stockage de matériel communal et associatif.

Valoriser un territoire, c'est aussi le faire vibrer aux accords d'un programme d'été où la nouveauté côtoie les rendez-vous traditionnels, où la culture se mêle aux décors naturels. Dans ce Mag' de printemps, le dossier est consacré à un programme expérimental qui s'emploiera à faire battre le cœur de notre bourg pendant toute la période estivale, du solstice à l'équinoxe, pour le plaisir des Aignonais et de leurs visiteurs.



Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président de Nantes Métropole

Résultats des élections départementales

Au second tour, dimanche 29 mars

Candidats	Voix	%
Mme BIGEARD Myriam et M. HERVOCHON Freddy (PS)	675	51,53
M. GOUIFFES Erwan et Mme RABBE Françoise (UMP)	635	48,47
Nombre d'inscrits	3147	
Nombre de votants	1470	46,71
Absentions	1677	53,29
Bulletins nuls	44	3,36
Bulletins blancs	116	8,85
Suffrages exprimés	1310	

Au premier tour, dimanche 22 mars

50,14% des votants s'étaient exprimés [49,86 % d'absentions]*.

Candidats	%
Mme BIGEARD Myriam et M. HERVOCHON Freddy	30,47
M. GOUIFFES Erwan et Mme RABBE Françoise	28,32
Mme SIMON Stéphanie et M. VAN LIEMPD Wilfried	23,76
M. EGRON Vincent et Mme THIBERGE Catherine	10,67
M. DEVEDEC Yves et Mme VILLEMAINE Valérie	5,70
Mme TAUNAY Marie-Béatrice et M. TERRIEN Olivier	1,07

*Parmi les votants, 1,01% de bulletins nuls, et 4,90% de bulletins blancs.

Édition :

Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu
Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson
Directeur de la Rédaction : Pierre Péran
Responsable du service
Communication : Myriam Bouet
Rédacteur en chef : Myriam Bouet
Rédaction : Myriam Bouet, Jérémy Lesieur.
Maquette : Optima & Co
Impression à 2 000 exemplaires,
papier recyclé 100%, encres végétales et
label Imprim'Vert : Valpg



Agissez pour le recyclage des papiers avec la Ville de Saint-Aignan de Grand Lieu et Ecofolio.

Les principales décisions et débats en différé

Conseil municipal du 23 février 2015*

Approbation de la modification des statuts de Nantes Métropole

Les 24 communes ont été invitées à porter leur avis sur de nouveaux transferts de compétences vers la Métropole : l'archéologie, l'opéra, les crèches d'entreprises intercommunales, le sport de haut niveau.

Pacte financier de Nantes Métropole : une plus grande solidarité

Le Pacte financier, qui porte particulièrement sur l'Attribution de Compensation (AC) et la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), devait être actualisé. Bien qu'il ne pourra compenser les pertes des dotations de l'État qui impactent toutes les collectivités, il vient renforcer les principes de solidarité en organisant entre les communes une péréquation qui préserve leurs équilibres financiers.

Les modalités de calcul changent : le volume de l'AC baisse de 1%, soit une perte pour notre commune de 17 414 € largement compensée par une augmentation de la DSC, comme l'autorise la loi du 27 janvier 2014. Ce nouveau pacte financier améliore la prise en compte de l'ensemble des communes de la métropole.

Vote des taux d'imposition 2015

Stabilité fiscale pour les trois taxes (TH, TFB, TFNB) : les taux pratiqués depuis 2010 restent inchangés. En 2009 et 2010, la TH était passée de 15,8% à 16,8% qui reste un des taux les plus bas de l'agglomération. Cette hausse de un point était assortie d'abattements fiscaux et accompagnée d'exonérations sur le non bâti pour soutenir l'activité agricole (notamment les vergers et le vignoble). Mais le conseil n'a pas retenu une proposition du groupe minoritaire visant à abattre de 5% la base de la TH, car ce dispositif existe depuis 2010.

D'autre part, la commune n'a pas souhaité mettre en œuvre la taxe annuelle sur les logements meublés non affectés à l'habitation familiale, possibilité instituée par la Loi de Finances rectificative pour 2014.

Espace Vie Locale et Patio Musical : une gestion pluriannuelle

L'exécution budgétaire de l'équipement a été programmée sur trois ans, afin de ne pas faire supporter le coût de l'opération sur un seul budget, avec 290 000 € sur 2013, 1 790 000 € sur 2014 et 990 000 € sur 2015. Une planification qui tient compte d'un ajustement de + 5,86% suite au glissement de chantier subi lors des intempéries cet hiver.

Création d'un emploi d'avenir

Un emploi d'avenir à 35 h hebdomadaire rattaché au service vie locale, spécialement chargé de l'accueil, de la dynamisation et du développement de l'Espace Vie Locale va être créé.

Acquisition de parcelles secteur des Jahardières

La commune avait un droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur plusieurs parcelles en vente formant une unité foncière de 5 ha 1/2. Un portage financier de l'agence foncière de Loire-Atlantique va permettre une mutation de ce secteur en faveur d'un projet touristique et environnemental, sans faire porter l'acquisition à court terme sur les finances communales.

Zac de la Croix Rouge : dénomination de voie

D'un commun accord, les communes de Bouguenais et Saint-Aignan de Grand Lieu dénommeront "rue de l'Halbrane" une voie dont les extrémités se situent pour chacune sur les deux territoires.

* Hors Débat d'Orientations Budgétaires, hors subventions - Lire en pages 6 et 7.

Prochain conseil municipal (date prévisionnelle) : lundi 15 juin à 20 h.

Retrouvez le détail des délibérations sur : <http://www.saint-aignan-grandlieu.fr/Vie-municipale/Les-comptes-rendus-du-conseil-municipal>

DÉCOLLEZ-MOI ! Une carte des numéros d'urgences, utile et pratique à conserver sur soi !

QUI APPELER EN CAS D'URGENCE ?

URGENCES SANTÉ

TOUTES URGENCES : 15 depuis un mobile** d'appel d'urgence européen 112
POMPIERS : 18 PHARMACIES DE GARDE : 32 37
SERVICES AUX MALENTENDANTS : 114

URGENCES SÉCURITÉ

GENDARMERIE 17

URGENCES MAIRIE

ÉTAT-CIVIL (le samedi matin de 9h à 12h) 06 80 15 81 52
AUTRES URGENCES MAIRIE 02 40 26 44 44

Mairie, Place Milléna, 44890 Saint-Aignan de Grand Lieu. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30. Fermé le jeudi après-midi. Tél. 02 40 26 44 44. Fax : 02 40 26 44 45. Mail : contact@saag.fr - site internet : www.saint-aignan-grandlieu.fr

URGENCES DÉPANNAGES

ÉLECTRICITÉ : 0800 473 333 GAZ : 0 810 333 044
EAU : 02 40 18 88 00 FRANCE TELECOM (Orange) : 10 14

URGENCES ET SOUTIEN AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

SOS VEILLE SOCIALE, SANS ABRI : 115
SOS MALTRAITANCE PERSONNES AGÉES/HANDICAPÉES Témoin/victime : 39 77
SOS FEMMES : 02 40 12 12 40
SOS URGENCES MAMANS (garde temporaire d'enfants) : 02 40 73 90 30
SOS ENFANTS MALTRAITÉS : 119 SOS AMITIÉ : 02 40 04 04 04
FIL SANTÉ JEUNES (contraception et sexualité) : 32 24
CCAS de Saint-Aignan de Grand Lieu (heures ouvrables) 02 40 26 44 73

Qu'allons-nous faire de notre territoire ?

La procédure de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) a débuté. En application de la loi du 12 juillet 2010 (dite Grenelle 2), les règles d'urbanisme en vigueur à partir de 2017 procéderont d'un document unique pour le territoire nantais : le PLU métropolitain. Pièce maîtresse de ce PLUm, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en définit toute la substance, les principes et orientations applicables à chaque territoire et fraction de territoire. Une trentaine d'Aignonais a commencé à plancher sur ce sujet.

Pas loin de 30 Aignonais ont répondu le 9 mars à l'invitation de Nantes métropole. Réunis à Bouguenais avec d'autres habitants du pôle Sud-Ouest, ils ont écouté avec intérêt ce qu'on attendait d'eux : réfléchir ensemble à des orientations d'aménagement pour leur territoire.

2015, année de concertation

La gageure avait été définie à Saint-Aignan même, en octobre 2012 (colloque sur le périurbain), par Gilles Retière, alors président de Nantes Métropole : "le PLUm devra être un document unique, adapté à chaque commune, chaque quartier, chaque hameau, chaque lieu, chaque

écart..." Les enjeux sont considérables et un peu les mêmes partout.

Il s'agit avant tout d'accueillir dans l'agglomération 100 000 habitants de plus (d'ici 2030), dont 85 000 au titre du solde naturel, c'est-à-dire nos propres enfants ou petits-enfants, et 15 000 dus à l'attractivité territoriale. Il s'agit en conséquence de développer l'offre d'équipements et de services, d'améliorer les déplacements, d'assurer le dynamisme économique et la diversité des emplois. Dans ces perspectives, il s'agit enfin de préserver et valoriser le cadre de vie, prévenir les risques et les nuisances et conforter l'équilibre entre les espaces naturels et les espaces urbains.

Cette grande réflexion collective est d'abord organisée par pôle de proximité et pourra se développer commune par commune. Le territoire aignonais est au cœur de bien des paradoxes et doit définir ses orientations d'aménagement en dépit de contradictions parfois inextricables. C'est tout le travail attendu des 10 élus et 20 citoyens volontaires engagés pour l'avenir de la commune.

Prochaines réunions du groupe de réflexion sur le PADD

- mardi 28 avril à 18 h 30,
- mardi 19 mai à 18 h 30.

Composition du groupe de réflexion sur le PADD

Élus :

Jean-Claude Lemasson, Pierre Péran, Patrick Bague, Jérôme Brizard, Martine Potier, Jacques Ezequel, Dominique Naud, Pierre Corre, Fabien Guerizec, Antony Boucard.

Citoyens :

Erwan Auffret, Patrick Benoist, Robert Brosset, Huguette Bureau, Michel Challet, Frédéric Chauchet, Stéphanie Deniaud, Jacky Garreau, Jean-Luc Goujon, Evelyne Hamon, Pierre Hilligot, Christian Le Duigou, Jacques Le Tortorec, Renée Mansire, Denis Marot, Fabrice Merhand, Delphine Morin, Christine Pasquier, Sylvain Rontard, Joël Sabourin.



L'IRT Jules Verne

Ce n'est pas de la science-fiction



PATRACHE & CO

Le projet d'aménagement qui se dessine autour du D2A représente un pôle industriel majeur, un écosystème dédié aux technologies avancées de production. A la clé, la mobilisation progressive de 175 ha de foncier (dont 80 ha libérés par le transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes) pour accueillir à l'horizon 2025 - c'est-à-dire demain - 13 500 emplois. Le projet a été présenté aux entreprises déjà implantées dans ce large périmètre (D2A, Chaffault, Airbus, Croix Rouge) le 4 mars dernier.

L'Institut de Recherches Technologiques Jules Verne est le nom géné-

rique d'un projet de développement global dont le périmètre englobe le D2A jusqu'au-delà du périphérique. Le site couvre 400 ha et compte aujourd'hui 8 500 salariés, soit 10% des effectifs productifs de la métropole. Il comporte un potentiel foncier mobilisable de près de 200 ha en extension ou en réinvestissement.

5 000 emplois nouveaux

Au tissu industriel existant (Airbus, Daher, EMC2 Technocampus, etc.) vont s'ajouter des projets industriels de pointe et des établissements de formation et de recherche, unis par l'ambition de créer un écosystème d'innovation de rang européen. A terme, l'IRT Jules Verne affiche l'objectif de 5 000 emplois nouveaux dont 1 000 chercheurs. Les implantations prévues comportent des équipements IRT (Technocampus Océan, Manufacturing academy), la Maison Jules Verne et des entreprises. En 2025, le site

accueillera 13 500 emplois, en comptabilisant les emplois actuels (10 500 dès 2020).

Un aménagement de cette envergure produit aussi des effets dans le domaine de la logistique et du tertiaire, en lisière du parc des Renardières notamment où vont être construits 9 000 m² de bureaux en deux phases. Ces retombées concernent aussi le BTP dans la phase de construction, ainsi que les mobilités et l'accessibilité. L'amélioration des dessertes locales, des réseaux de transports en commun et des voies cyclables sont aussi au programme.

Le chantier de développement économique fédéré autour de l'IRT Jules Verne dévoile aussi une réalité très concrète : le transfert de l'aéroport n'est pas un projet orphelin, ni un miroir aux alouettes. Il est la condition d'un essor économique pour le Sud-Loire et, contrairement aux objections frénétiques, il se traduira - ici aussi - par des créations d'emplois durables.

Budget 2015

La commune maintient son cap

Après le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu fin février, le Conseil Municipal s'est réuni le 30 mars pour voter le budget. Cette année encore, la commune maintient le cap de stabilité fiscale et poursuit son programme d'équipement.



“Malgré des aides de l'État qui continuent de diminuer chaque année, notre budget est toujours évalué pour renforcer la qualité de vie des Aignonais. Les dépenses d'investissement de notre commune montrent bien l'effort constant et raisonnable qui est réalisé pour accroître la valeur de notre cadre de vie et les services rendus à tous, sans augmenter la pression fiscale,” explique le Maire.

“2014 fut, comme 2013 et 2012, une année d'engagement et d'aboutissement des projets. 2015 sera tout aussi dynamique.”

Investir, une démarche volontaire pour l'avenir

Les dépenses d'investissement traduisent la politique de la municipalité et correspondent à des décisions qui améliorent la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune par la réalisation de travaux neufs ou d'opérations particulières, l'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers, le tout ayant un caractère pérenne.

Depuis l'inauguration de la médiathèque en 2011, et avec le nouveau centre commercial en 2012, les projets d'extension ou de rénovation des bâtiments n'ont pas cessé : la mairie, le groupe scolaire, le restaurant municipal, la salle Madeleine Huet sont autant d'exemples qui démontrent un accroissement du niveau des prestations rendues aux Aignonais depuis près de cinq ans. Les projets établis pour 2015 se composent à la fois de l'achèvement des opérations débutées en 2014 avec principalement l'ouverture de l'Espace Vie Locale et le Patio Musical (lire en page 8) et la réalisation de nouveaux équipements.

Quelques projets nouveaux :

- ▶ Lancement de la 3^e phase de la restructuration du groupe scolaire Jules-d'Herbauges par la création de deux classes et traitement de l'entrée de l'école avec la sécurisation de la place Saint-Amani.
- ▶ Poursuite de la rénovation des fenêtres du groupe scolaire financée par le Plan de Gène Sonore.
- ▶ Étude sur la salle polyvalente en vue de sa rénovation (travaux 1^{er} semestre 2016).
- ▶ Étude sur la programmation et les fonctionnalités d'un nouvel Espace Jeunes.

Économiser, sans impacter le portefeuille des habitants

La vocation du budget en fonctionnement est de permettre d'effectuer les tâches quotidiennes dévolues à la collectivité (état-civil, périscolaire, crèche, travaux d'entretien, propreté...) mais aussi de dégager une capacité d'autofinancement : excédent entre les recettes et les dépenses. Cette capacité d'autofinancement permet de réaliser des investissements en limitant le recours à l'emprunt, et de maintenir l'endettement à moins de trois années (trois années d'autofinancement suffisent à rembourser la dette, ce qui est inférieur à la moyenne nationale).

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses courantes, la Municipalité réussit à maintenir et renforcer le niveau des services apportés aux Aignonais sans augmenter l'impôt des ménages.

“Cette année, nous devons prendre en compte la particularité liée aux charges du personnel des rythmes scolaires mais, là encore, c'est un nouveau service gratuit pour toutes les familles. Le poste de subventions aux associations est similaire à celui des années passées. Les économies, nous les réalisons dans les postes qui n'impactent pas les services rendus aux familles.”

Chiffres clés du budget

Total budget 2015 :
9 911 200,79 €

Investissement :
Dépenses/recettes :
3 633 721,00 €

Fonctionnement :
Dépenses/recettes :
6 277 479,79 €

Subventions : Soutien aux acteurs du développement local

Saint-Aignan de Grand Lieu vote annuellement des subventions au profit d'associations, encourageant les initiatives qui profitent à l'intérêt général, dans une logique d'équité et en adéquation avec les besoins exprimés.



Archive

Une politique de soutien au monde associatif avait déjà été engagée lors du mandat passé, avec l'élaboration de critères d'attributions qui faisaient l'objet de conventions avec les associations concernées. Cette démarche avait permis de tenir compte de leurs besoins de fonctionnement, mais aussi des projets exceptionnels ou investissements particuliers.

Plus encore, la commune a mis en place un document commun valant "Règlement municipal d'attribution des subventions aux associations", voté en Conseil municipal le 23 février dernier. Plusieurs catégories

regroupent les associations par domaine d'intervention.

Une démarche qui vise plus de transparence encore, comme l'explique Anne Nail, adjointe chargée de la vie associative : "Oui, répondre aux besoins de chaque association est bien le premier objectif, auquel la commune répondait déjà, en tenant compte des critères établis, mais aussi des nécessités au cas par cas. Aujourd'hui, l'adoption d'un socle de référence commun permet d'afficher plus clairement encore les conditions d'octroi. Je crois, à l'heure où l'Espace Vie Locale s'apprête à ouvrir dans un lieu où les associations vont

Montants des subventions 2015 attribuées

► **Vie Locale** (sport, culture, développement durable) : 67 466 € (dont 6 805 € pour projets exceptionnels ou investissement).

► **Associations et organismes à caractère social** : 19 735,42 €.

► **Associations scolaires et enfance** : 37 123,61 €.

Des contributions aux organismes de regroupements dont la commune est membre, tels le SIVOM, le syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu, etc (87 327 €), et des subventions de fonctionnement facultatives aux organismes de droit public (69 252 €), ont été également attribuées, dont 60 000 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Aignan de Grand Lieu.

cohabiter, qu'elles vont partager, que cette initiative témoigne bien de notre volonté de faire le maximum pour renforcer notre soutien à l'ensemble des acteurs du développement local."

Nouveau bâtiment pour le stockage du matériel associatif

La construction du bâtiment de 400 m², débutée en octobre dernier, est aujourd'hui achevée. Cinq cellules de 20 m² chacune, jouxtant les ateliers municipaux, vont permettre le stockage de matériel associatif (notamment pour Ankadibé, l'AOPA, l'ALSA et l'ALC), et remplacent les locaux actuels devenus obsolètes (Chai des Treilles, Grand Fief, etc) ; 300 m² seront utilisés pour les besoins des services techniques, plus particulièrement le service espaces verts. Le montant des travaux, financé par la commune, s'élève à 246 500 € TTC.



Mise en service progressive de l'Espace Vie Locale et du Patio Musical

Les associations emménageront à partir du mois d'avril dans les nouveaux bâtiments de l'Espace Vie Locale (ouverture officielle fin avril). La population sera conviée à la rentrée de septembre pour inaugurer l'équipement.

L'objectif de développer la vie associative locale se concrétise plus encore avec la création d'un lieu unique et central à vocation socioculturelle, l'Espace Vie Locale. Guichet unique pour les associations, espace d'infos, d'accueil et de dialogue citoyen, et lieu d'événements locaux : l'équipement possédera de multiples usages. Il permettra aussi d'accompagner les



associations et les initiatives locales dans leur développement.

“Avec l'école de musique municipale qui devient le Patio Musical, et avec la médiathèque voisine du bâtiment, l'Espace Vie Locale sera un

outil déterminant pour l'avenir et la vitalité de la commune. La synergie culturelle qui se dégage de ces trois équipements permet de créer un ensemble structurant, vivant et dynamique pour tous les habitants,” explique le Maire.

Les activités de l'Espace Vie Locale

Le pôle d'accueil et d'orientation :

Avec une vocation d'accueil, tant dans la forme d'échanges que de rencontres conviviales, l'Espace Vie Locale sera le lieu privilégié pour organiser les réunions, les débats, les conférences et les formations du monde associatif. Trois salles de réunion, quatre bureaux et une salle d'expression d'une capacité de 100 places assises ouvrent fin avril. Les horaires d'ouverture au public seront aménagés et les locaux seront accessibles en dehors des heures de présence des agents communaux.

Le centre de documentation et la formation des acteurs associatifs :

Les associations sont de plus en plus confrontées à la complexité juridique du monde associatif, aux difficultés de gestion, aux exigences administratives de ce secteur. Un

pôle de ressources répondra à toutes les associations communales et aux personnes souhaitant créer une association. Le personnel municipal accompagnera les demandes par du conseil individualisé et aidera à l'élaboration des programmes de formation à la demande.

Le pôle d'échanges :

Lieu convivial, l'Espace Vie Locale offrira des passerelles d'échanges entre les acteurs associatifs, afin de valoriser les richesses parfois méconnues d'une association à l'autre. Ce type d'échanges pourra se mettre en place à l'occasion de projets collectifs par exemple.

La communication des associations :

La communication est un moyen de développement et de valorisation des actions bénévoles. L'Espace proposera des solutions pour mieux

communiquer sur les activités associatives et disposera du matériel de reprographie adapté.

Les temps forts et événements :

La valeur ajoutée sera d'organiser des manifestations inter-associatives, des événements locaux, des expos, des forums, des cafés-débats... Tout reste à construire avec les associations volontaires. L'espace exposition sera mis à disposition des associations et des habitants.

J'ai un projet associatif. Oui... mais comment faire ? L'Espace Vie Locale n'est pas seulement une structure d'offre de services, c'est aussi un foyer d'initiatives ! Les associations pourront définir et mettre en œuvre un projet de développement avec l'aide du personnel municipal (ex : monter un dossier, aide administrative, réaliser un budget).

Des rendez-vous culturels en décors naturels

ST-AIGNAN Grand Lieu

Du 19 juin au 19 septembre 2015

Respirez c'est l'été!

à Saint-Aignan de Grand Lieu

Musique
Spectacles Découvertes
Patrimoine Nature
Rencontres Stages...

Renseignements :
02 40 26 44 44 | www.saint-aignan-grandlieu.fr

A partir du 19 juin, notre commune prend ses quartiers d'été. Du solstice à l'équinoxe, elle s'anime au gré des manifestations festives ou des événements culturels qui émailleront la saison.

Cette année, l'été s'étoffe d'activités saisonnières. L'été s'étire en un long programme où la culture se diffusera en plein air, où les frondaisons bruisseront de mots et de notes de musique.

► **Les programmes traditionnels sont renouvelés** : la fête de la musique (le 19 juin), la fête de Pierre Aigüe (les 27 & 28 juin), la fête pyrotechnique de rentrée (le 29 août).

Mais de nouveaux rendez-vous vous sont proposés qui alterneront pièces de théâtre en extérieur, soirées-cabaret et balades sur l'Ognon, spectacles et ateliers, contes et concerts...

Le parc du presbytère résonnera de toutes sortes d'activités car il accueillera pendant plus de deux mois une troupe de théâtre et une demi-douzaine d'ateliers artistiques : des stages de théâtre, de musique (improvisation), de danse (Flamenco, Buto), de marionnettes, de photo... seront ainsi dispensés à un public d'amateurs.

Parallèlement, des spectacles de grande qualité y seront proposés tout au long de l'été, en plein air ou sous chapiteau :

► **Samedi 4 juillet**, *Antigone* de Sophocle, une tragédie antique qui résonne encore d'une étrange actualité, par la compagnie NTP*.

► **Vendredi 24 juillet et vendredi 7 août**, deux soirées, l'une dédiée aux contes et l'autre au Flamenco, qui seront précédées d'une balade embarquée sur l'Ognon et d'un repas champêtre.

► **Samedi 5 septembre**, "Théâtre sans animaux" de Jean-Michel Ribes, une comédie cette fois très contemporaine, par la compagnie NTP*.

► **Samedi 19 septembre**, à l'occasion de la semaine du patrimoine, l'ensemble "Influences" interprétera dans l'église sur instruments acoustiques traditionnels des musiques des diverses cultures des rives méditerranéennes.

Et puisque c'est l'été, un été à la campagne, un été sur les rives de Grand Lieu, le site de Pierre Aigüe sera comme toujours à l'honneur, avec sa fête de fin juin, ses activités découvertes, ses balades en calèche... Histoire d'associer, le temps d'un été, ce que la nature et la culture peuvent ensemble nous offrir de plus agréable.

*Compagnie NTP : Nomade Théâtre Populaire.

Pierre Péran,
Adjoint à l'Animation du Territoire

L'été, nouvelle

Plus que toutes les autres saisons, l'été célèbre la culture. Des temps forts, des spectacles, du théâtre, les Festifolies, Saint-Aignan de Grand Lieu respire encore au rythme des arts vivants et des fêtes populaires. Un programme hautement diversifié plein de nouveautés !

LES FÊTES ET RENDEZ-VOUS TRADITIONNELS

La Fête de la Musique

Une soirée colorée, pétillante, vitaminée dans un écrin de verdure, avec les ensembles et l'orchestre de l'école de musique de Saint-Aignan de Grand Lieu, les "Mugiciens" de la fanfare "d'Ooz Band" et leurs Klaxophonéthyques drumming-brass brazilistiques, le groupe "Dajasafaz", Hip-hop, rap, musiques actuelles, pour mélomanes, aficionados du groove et amateurs de chansons à textes.

La fanfare Ooz Band



→ **"Cut The Alligator"** en concert principal, à 21 h : Rythmique en acier trempé, armada de cuivres sauvages et divas du groove aux voix puissantes et sensuelles, sur fond de funk & soul, des années 60 à nos jours.

Vendredi 19 juin à partir de 19 h parc du Presbytère. Entrée libre.

Bar et restauration sur place.



La Fête de Pierre Aigüe

Rendez-vous annuel incontournable pour des balades en barque sur le Lac de Grand Lieu, un week-end festif à vivre entre amis ou en famille, autour d'animations, jeux et ateliers pour tous. Tout public. Entrée libre (sauf balades et dîner champêtre).

Sur place : Bar - restauration - chichis - écrevisses.



Nouveauté 2015 :

Des contes interactifs avec "Les alchimistes du Patrimoine !" Avec "Heroes Game", Lucie vous racontera des histoires sur notre patrimoine... Au fil du récit, vous opterez pour un choix qui influencera la suite de l'histoire !

→ **Ne manquez pas** : le dîner champêtre et musical du samedi soir (sur réservations), avec le groupe jazzie "Ziganzik" (guitare/violon/voix).

Samedi 27 et dimanche 28 juin de 15 h 30 à 23 h le samedi, et de 10 h à 18 h le dimanche, sur le site de Pierre Aigüe.

La soirée de rentrée

Pop Rock Celtique autour de moules-frites : un moment énergique à ne pas manquer en compagnie du quarter "Churchfitters !" Soirée suivie d'un spectacle pyrotechnique.

Samedi 29 août à 20 h, place Mil-lénia.



Des balades en calèche

A travers marais, bois et bocages, avec l'association "Les attelages Pays de Grandlieu".

Les mardis 7, 21, 28 juillet - 4, 11, 18, 25 août, et mercredis 8, 15, 22, 29 juillet - 5, 12, 19, 26 août, de 15 h 30 à 17 h 30.

Tarifs : 2 € par personne (1 € pour les - 12 ans).

Départs du parking de Pierre Aigüe. Nombre de places limité à 14 personnes. Réservation recommandée.

Un observatoire ornithologique en libre accès tout l'été

Du 5 juillet au 30 août (apporter son matériel d'observation).

Séances commentées, **les dimanches 5, 12, 19 juillet et 9, 16, 23 et 30 août de 16 h à 19 h**, avec Mme Dulain, Aignanaise, fauconnière spécialisée ornithologie.

A l'observatoire mobile, sur le site de Pierre Aigüe. Gratuit.

saison culturelle

tre, des stages auront lieu dans le parc du Presbytère, aux abords du Lac et à l'église. Un an après populaires. De la fête de la musique en juin, à la journée du patrimoine de septembre, découvrez un

Les nouveautés 2015

Des pièces de théâtre en plein air et apéros musicaux

Parc du Presbytère (sous chapiteau en cas d'intempéries).



→ Antigone, samedi 4 juillet

Une pièce de la Cie NTP Nomade Théâtre Populaire.

A 21 h. Tout public. Plein tarif* : 6 €. Demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires : 3 €.

→ **Apéro musical**, avec François Cardinaud, pianiste en liberté, à **19 h 30**. Petite restauration payante, fouaces.

→ **"Théâtre sans animaux"**, de J.-M. Ribes, **samedi 5 septembre**.

Une comédie interprétée par la Cie NTP Nomade Théâtre Populaire.

A 21 h. Tout public. Plein tarif* : 6 €. Demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires : 3 €.

→ **Apéro musical**, avec "Cigalia", à **19 h 30**. Petite restauration (payante).

Des sorties "nature" suivies de spectacles

Les traditionnelles balades en barques sur l'Ognon, un rendez-vous revisité pour profiter, le soir, d'animations et de spectacles !

Vendredi 24 juillet :

→ **Balades en barque** à partir du port de l'Halbrandière, avec "Les Pigouilleurs de Grand Lieu". Départs à **16 h et 18 h**. Gratuit sur réservation (nombre de places limité). Durée : 2 h.

→ **Balade contée**, avec François Barré, rendez-vous proposé par la Médiathèque. **De 18 h 30 à 19 h 30**. Départ de la médiathèque, arrivée parc du Presbytère. Gratuit.

→ **Soirée "contes"** à **21 h** parc du Presbytère. Plein tarif* : 6 €. Demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires : 3 €. Petite restauration sur place (payante), galettes, crêpes.

Vendredi 7 août :

→ **Balades en barque** à partir du port de l'Halbrandière, avec "Les Pigouilleurs de Grand Lieu". Départs à **16 h et 18 h**. Gratuit sur réservation (nombre de places limité). Durée : 2 h.

→ **Soirée Flamenco**, avec Olga Marquez, danseuse professionnelle, à **21 h** parc du Presbytère. Plein tarif* : 6 €. Demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires : 3 €.



Possibilité de restauration sur place : paëlla : payant.

→ Un concert de l'ensemble "Influences" pour la journée du patrimoine

Voix, cornet à bouquin, dulciane, cromorne, luth, guitare renaissance, duduk, ou et tar, percussions darbouka, tambourin, zarb, violes de gambe et flûtes à bec vous feront voyager à travers différentes ambiances musicales : Celtique, Arabo-andalouse, fado, bassin méditerranéen...

Samedi 19 septembre à 20 h 30 - Église.

Plein tarif* : 6 €. Demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires : 3 €.

Stages

Des stages en juillet et août

Tout l'été, la Cie NTP Théâtre Nomade Populaire propose différents ateliers de pratiques artistiques, animés par des professionnels (enfants, ados, adultes).

Réservez vos places dès à présent ! (nombre de places par stage limité). Découvrez les stages page 12. Renseignements, tarifs et réservations, Tél. : 06 37 79 59 75. Email : theatre.populaire@orange.fr

*Des tarifs uniques et volontairement modiques pour les spectacles payants. Programme complet prochainement disponible. A voir aussi sur www.saint-aignan-grandlieu.fr. Renseignements et réservations : 02 40 26 44 44.

Vos rendez-vous d'été en un clin d'œil

Des balades, des animations, des rendez-vous festifs, musicaux et des spectacles

Juin	Vendredi 19	Fête de la Musique
	Samedi 27 et dimanche 28	Fête de Pierre Aigüe
Juillet	Mardis 7, 21, 28 et mercredis 8, 15, 22, 29	Balades en calèche en journée
	Samedi 4	Apéro musical et Théâtre "Antigone"
	Dimanches 5, 12, 19	Observations ornithologiques commentées*
	Vendredi 24	Balades en barques (journée) - Balade contée (soirée) - spectacle conté (soir)
Août	Dimanches 9, 16, 23, 30	Observations ornithologiques commentées*
	Mardis 4, 11, 18, 25 et mercredis 5, 12, 19, 26	Balades en calèche en journée
	Vendredi 7	Balades en barques (journée) - soirée flamenco et paella
	Samedi 29	Soirée de rentrée avec spectacle pyrotechnique
Septembre	Samedi 5	Apéro musical et "Théâtre sans animaux"
	Samedi 19	Concert ensemble "Influences"

*Observatoire mobile en libre accès en dehors des séances commentées du 5 juillet au 30 août (apporter son matériel d'observation).

Des stages ouverts à tous

Renseignements, tarifs et réservations voir directement auprès de l'organisateur, la Cie NTP Théâtre Nomade Populaire. Tél. : 06 37 79 59 75. Courriel : theatre.populaire@orange.fr

Chant <i>Catherine Eon Taillandier</i>	Du lundi 13 au jeudi 16 juillet de 10 h à 13 h. Adultes Patio musical
Photo <i>Denis Ameslon</i>	Mercredi 22 et jeudi 23 juillet de 14 h à 17 h. - 18 ans Mercredi 22 et jeudi 23 juillet de 10 h à 13 h et/ou de 14 h à 17 h Adultes - Parc du Presbytère
Souffle, Voix, Verbe <i>Stéphane Maillard</i> www.hommeverbe.com	Samedi 25 et dimanche 26 juillet de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 18 h Tout public Parc du Presbytère
Théâtre NTP Nomade Théâtre Populaire www.nomadetheatrepopulaire.fr	Du lundi 27 au mercredi 29 juillet : ados 13-18 ans, de 14 h à 17 h 30 Du lundi 27 au vendredi 31 juillet : adultes, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h Parc du Presbytère
Marionnettes <i>Julie Coffinet</i>	Du lundi 3 au jeudi 6 août de 10 h à 13 h. 10 ans et + Du lundi 3 au jeudi 6 août de 14 h à 18 h. 14 ans et + Du vendredi 7 août de 14 h à 18 h au dimanche 9 août de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Adultes Parc presbytère
Flamenco <i>Olga Marquez</i> www.olgamarquez.com	Lundi 3 et mardi 4 août : de 10 h à 13 h niv. I, débutants et de 15 h à 18 h niv. 2, 1 - 2 ans de pratique Mercredi 5 et jeudi 6 août : de 10 h à 13 h niv. 3, 3 ans de pratique et de 15 h à 18 h enfants 6 - 12 ans Parc du Presbytère
Musique improvisée <i>Erwin Toul et Marguerite Gauthier</i>	Du mardi 11 au vendredi 14 août de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h Instrumentistes/chanteurs avec 3 ans mini de pratique Patio musical
Butô (danse contemporaine japonaise) <i>Juju Alishina - www.dansenuba.fr</i>	Du lundi 17 au samedi 22 août de 13 h à 19 h en semaine et de 10 h à 13 h et de 14 h à 16 h le samedi. Tout public Parc Presbytère

A l'issue des stages, des restitutions publiques pourront être proposées, en fonction des souhaits des participants. Pour tous les stages, adhésion annuelle NTP 15 €. Hébergement possible en chambre ou en chalet (Tél. hébergement pour renseignements 02 40 02 16 12 - www.plinguetiere.fr).

28 février et 1^{er} mars 2015

Retour sur un week-end musical exceptionnel

Les grands classiques et la chanson moderne se sont croisés l'espace d'un week-end. Des musiques aux antipodes, des publics différents et, pour finir, le même enthousiasme.

■ La qualité était déjà au rendez-vous **samedi 28 février** à l'Héronnière. Sur la scène, un jeune auteur compositeur interprète dont les textes finement écrits swingent aux accents de musiques métissées. **Alex Renart apporte une bouffée de fraîcheur** dans le paysage de la chanson française. Son créneau : une "chanson française fusion" qui se consume aux rythmes du Rap, du Manouche, de la Ragga et de la Soul. Il est accompagné d'une poignée de musiciens tout aussi jeunes que lui et pétris d'un même talent.



■ De la classe - et de la grande classe - la **"Symphonie du Marais" en a fait une formidable démonstration dimanche 1^{er} mars**, dans l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu. Hugo Reyne, le fondateur de l'ensemble, joue de l'humour avec art et sait nous mettre les musiques les plus sacrées à portée de l'oreille. Au programme : Haendel, Bach, Haydn.

Hugo Reyne a aussi montré l'étendue de son talent de flûtiste, le plus commun mais sans doute l'un des plus difficiles parmi les instruments classiques. Accompagné d'un quatuor à cordes (obéissant à l'archet de Stéphanie Paulet, 1^{er} violon), il a donné

la réplique à l'orgue baroque créé par Denis Londe et piloté dimanche par un Yannick Varlet particulièrement en verve. L'ensemble nous a entraîné sur les crêtes des plus grandes musiques, le temps d'un Concerto en fa majeur pour flûte, cordes et basse continue de J.-S. Bach et d'un Concerto pour orgue en ré majeur de Joseph Haydn. Un bonheur que l'on doit à l'association des Amis de l'Orgue qui coproduisait la manifestation avec la commune.

Pour les deux événements, les publics étaient très différents et, sans doute, un peu restreints. Mais ils ont su répondre avec une même ferveur, un même enthousiasme.



Le public de Saint-Aignan de Grand Lieu n'a pas boudé son plaisir et ses encouragements quand Alex Renart a entrepris d'animer la salle avec une énergie étonnante rappelant l'explosive chanteuse Zaz dont il assure toujours les premières parties. Chez cet artiste prometteur, il y a aussi de la simplicité, de l'humour et déjà de la classe !

Nos jeunes sur la route de Madagascar

Du 9 au 22 avril, cinq jeunes Aignonais accompagnés de Léo, animateur, et de Fara de l'association Ankadibe partent pour Madagascar ; la concrétisation d'un projet d'échange international né il y a trois ans. Embarquement immédiat.

Surnommée l'île rouge ou encore l'île paradis, Madagascar ne manque pas de superlatifs. Les uns reviennent émerveillés, les autres ne rêvent que d'y repartir... et puis, il y a ces quelques personnes qui y vont pour autre chose que le tourisme : Xavier, Justine, Flavie, Marion et Claire, nos jeunes Aignonais partent 14 jours pour échanger leurs savoirs et savoir-faire, 14 jours pour aménager un local pour les jeunes dans la ville d'Ankadibe et y construire des jeux,



ASSISES DE LA JEUNESSE DU 17 JANVIER

Suite à l'enquête initiée par la commune (voir notre Mag' d'hiver, p. 6) auprès des jeunes de 11-25 ans en partenariat avec les professionnels de la jeunesse, un groupe porte-parole des jeunes interrogés avait rencontré les élus lors des Assises de la Jeunesse le 17 janvier dernier, afin d'échanger et faire part de leurs souhaits et propositions sur les thèmes qui les touchent : Mobilité, attractivité et sécurité des équipements (Parc de Grand Lieu), place des jeunes dans la cité, logement, information, orientation, formation professionnelle et emploi, santé, espace dédié à la jeunesse.

Sur la base des souhaits exprimés par les jeunes, les élus ont évoqué, lors d'une seconde réunion le 28 mars, les dispositifs qui existaient déjà dans la commune, ou en cours de réflexion. Par ailleurs, ont été présentés les projets validés, à construire avec les jeunes dans le cadre de groupes de pilotage jeunes.

14 jours pour découvrir la culture et la vie "à l'africaine"... Bref, "14 voyages en 1" pour s'ouvrir l'esprit aux différences.

Dans la dynamique de l'association "Motive toi et Bouge" dont tout le monde se souvient, les élus du mandat précédent avaient souhaité proposer aux jeunes de la commune une action humanitaire en lien avec l'association Ankadibe. Et au-delà du soutien sans faille de leurs parents, nos cinq jeunes Aignonais ont été très dynamiques et impliqués depuis le début. C'est d'abord leur détermination à vouloir réaliser cette action solidaire qui fait qu'aujourd'hui ce voyage se réalise.

Dès 2013, les jeunes ont mis en place des actions d'auto-financement. "Ces deux dernières années, nous avons tenu le bar au concert "Le Mur du Son" organisé avec l'Espace Jeunes, nous avons aussi organisé des soirées jeux, deux soirées cinéma de plein air... Lors des deux derniers marchés de Noël de la commune nous avons tenu un stand de vente de pâtisseries et de boissons,

ou encore fabriqué et vendu un calendrier. Toutes ces actions ont déjà permis l'envoi de fonds à Madagascar... pour que nos correspondants puissent débiter la fabrication de leur local jeunes," explique conjointement le groupe.

Preuve encore que leur investissement est à la hauteur des kilomètres qui séparent nos deux pays, nos jeunes Aignonais ont participé à la formation "Monter un projet interculturel et solidaire" avec la Maison des Citoyens du Monde. Une formation financée par la commune et organisée autour de trois grandes idées marquant les étapes d'un projet international. "L'un des modules de cette formation traitait notamment d'une question : comment partager son expérience au retour ?... De la rencontre interculturelle là-bas, pour la faire vivre ici..." Une question intéressante sur laquelle le groupe ne manquera pas de se pencher dès son retour pour que tous les Aignonais puissent partager l'expérience. En attendant, souhaitons-leur un bon voyage et un bel échange.

Les objectifs de l'action :

- ▶ Permettre un échange culturel et solidaire entre 2 populations différentes.
- ▶ Permettre aux jeunes de s'impliquer dans un projet d'échange international.
- ▶ Organiser un projet de A à Z, de l'idée à sa réalisation.
- ▶ Construire une Maison des Jeunes à Madagascar.

L'A.L.C. pétanque lance sa saison

Ici on ne fredonne pas "quatre boules de cuir" de Nougaro, on préfère le rythme des "trois boules de pétanque". Au Parc de Grand Lieu, les parties de boules sont d'abord de bonnes occasions pour se détendre entre amis, pour s'amuser, jouer et partager une rencontre.

C'est souvent la réflexion que l'on se fait en vacances : quoi de plus convivial qu'une bonne partie de pétanque en famille ? Et bien à Saint-Aignan de Grand Lieu, il y en a qui pratiquent la convivialité la moitié de l'année. "Dans notre section, aucun licencié n'est accepté, nous pratiquons la pétanque exclusivement loisir. Nous sommes très satisfaits de la bonne ambiance qui règne entre tous les membres," explique Gilles Chariaud, responsable de la section Pétanque depuis 6 ans.

Avec 61 adhérents répartis en 29 équipes (3 triplettes et 26 doublettes), l'A.L.C. pétanque est une association qui se porte bien... dans la mixité et l'inter-génération : "Nous comptons huit femmes membres. Aussi, les plus jeunes de nos adhérents ont 23 ans et nos doyens sont âgés de 78 ans. Les anciens sont contents d'affronter les jeunes et c'est réciproque." Il n'y pas d'âge pour approcher le cochonnet, réussir un carreau et faire le point.

Du 15 mars au 31 octobre de chaque année, toutes les équipes se rencontrent et s'affrontent : c'est le championnat interne. Chaque équipe est autonome et s'organise pour



Fondateur et premier président de l'A.L.C. - Association Loisirs Culture - Paul Pouvreau a également été le premier responsable de la section Pétanque à sa création en 1993. (Ici allongé au premier plan).

faire ses matchs. Puis, au cours de la saison il y a aussi quatre concours ouverts à tous, un concours interne en septembre sur une journée et un concours en semi-nocturne sur invitation. L'agenda du boulodrome est bien rempli. "Le boulodrome aignais au Parc de Grand Lieu peut accueillir 40 équipes en même temps. C'est une infrastructure idéale pour pouvoir organiser les concours à la journée."

Les projets ne manquent pas pour multiplier les occasions de taper le fer : "J'aimerais bien organiser

un trophée intercommunal sur une journée... nous sommes en discussion avec Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Montbert, Geneston et Aigrefeuille qui le pratiquent déjà. Aujourd'hui, ces quatre clubs loisirs nous invitent à les rejoindre. Et puis, je souhaite aussi organiser une sortie hors des frontières départementales, histoire de passer un week-end tous ensemble... pourquoi pas dans un club loisir qui veuille bien nous accueillir, dans la joie et la bonne humeur !" sourit Gilles.



Le 4^e Open du Lac des Mousquecerfs

L'association Mousquecerfs a organisé, **les 6, 7 et 8 mars derniers**, son 4^e Open du Lac, un tournoi de fléchettes électroniques, à la salle polyvalente. Il a rassemblé les meilleurs joueurs français et locaux, de nombreux clubs des Pays de la Loire mais aussi de Bretagne et de Paris.

Babyfoot : les championnats de France en juin

Événement d'exception à la Pavelle **les 13 et 14 juin prochains**, la commune et le Club des Hérons accueillent les Championnats de France (Individuels) de football de table. Les meilleurs joueurs de l'Hexagone s'affronteront pendant deux jours dans un tournoi qui sacrera les champions de France 2015. Venez nombreux par curiosité pour ce sport ou pour encourager nos champions Aignais qui seront une vingtaine à représenter les couleurs de Saint-Aignan de Grand Lieu.



Archive 2014.

Vingt ans d'amitié franco-allemande

Saint-Aignan de Grand Lieu et Thüngersheim s'apprête à célébrer officiellement leurs vingt ans de jumelage. Cette année, la rencontre aura lieu dans la ville bavaroise, du 14 au 17 mai. Puis chez nous en 2016, comme toujours au cours du week-end de l'Ascension. Entre ces dates, douze mois jalonnés d'événements symboliques en l'honneur du jumelage.

En prélude, J.-S. Bach était au programme d'un concert le 24 mars dans l'église de Saint-Aignan. Puis quelques musiciens de l'école de musique municipale accompagneront les adhérents du jumelage en Allemagne pour le week-end de l'Ascension.

La saison 2015/2016 sera chez nous aux couleurs de l'Allemagne, comme elle sera aux couleurs françaises à



Thüngersheim. Des couleurs réellement représentées dans le spectacle pyrotechnique du 29 août. La fête de rentrée sera d'ailleurs accompagnée de vins et de bières allemandes et sans doute de saucisses de Francfort. En octobre, le salon d'art accueillera un ou deux artistes allemands et les enfants des deux communes entreprendront un échange épistolaire.

En automne et en hiver, la salle Paul Pouvreau proposera deux films-conférences ayant pour thème la Bavière. Le concert de musique baroque co-organisé chaque année avec l'association des "Amis de l'Orgue" sera consacré aux compositeurs allemands. Après un repas traditionnel bavarois un peu exceptionnel en février, le comité de jumelage organisera en avril dans le hall de l'Espace de la Vie Locale, une rétrospective photo de vingt ans d'échanges franco-allemands.

Cette année d'anniversaire se terminera en apothéose le 7 mai 2016 par des festivités qui donneront lieu à un concert public des orchestres des deux communes à l'attention de tous les Aignonais. Avec dans l'idée d'amener de nouvelles familles de Saint-Aignan de Grand Lieu à participer à ces échanges et à les développer.

JEUNES CITOYENS...

©Aéroport Nantes-Atlantique.



Comme chaque année, les enfants des classes de CM de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais étaient invités à découvrir les activités aéroportuaires le 26 mars. A cette occasion, les 43 élèves de l'école Jules d'Herbauges, et les 5 enfants de l'école Saint-Pierre ont pu embarquer pour un baptême de l'air à bord d'un avion spécialement affrété par la Compagnie Volotea aux couleurs du FCNA.

Nos jeunes électeurs ont leur carte

Samedi 7 mars dernier, la municipalité a organisé la cérémonie citoyenne des jeunes électeurs afin de remettre les cartes électorales et le livret du citoyen aux jeunes Aignonais de 18 ans. Ainsi, ils ont pu voter lors des élections départementales des 22 et 29 mars.

Sur les 44 jeunes concernés, 9 étaient présents. En présence de sa 1^{re} adjointe Valérie Lieppe de Cayeux, ainsi que des membres de la commission Citoyenneté (Mesdames Dominique Naud et Virginie Joubert) et les membres de la commission électorale (Messieurs Guy Bouin et Alain Cheneau - maire honoraire), M. le Maire a rappelé aux jeunes leurs devoirs de citoyens. Valérie Lieppe de Cayeux a aussi remis des informations municipales utiles à l'attention des jeunes (informations emploi, bourse à l'engagement...).





Mémoire de Temps de Guerre

2014-2018 : Retrouvez chaque trimestre dans votre Mag un recueil du groupe histoire "Sur les Pas d'Amani", avec les noms de nos soldats morts pour la France.

Infos du front Janvier, février, mars 1915

Le 17 janvier, après avoir repoussé les troupes françaises au sud de

Centenaire 1914-1918

l'Aisne, les Allemands bombardent Soissons. Sévèrement touchée, la ville déplore de nombreuses victimes. Ordres d'évacuer la ville, les autorités s'installent à Château-Thierry.

Le 12 février, les Français repassent à l'attaque à l'ouest de Perthes, en Champagne. Une tempête de neige oblige à suspendre l'attaque. Le 16, l'offensive principale est déclenchée. Le 17^e corps s'empare de quelques kilomètres de tranchées tandis que le 1^{er} corps reste sur place. L'offensive est suspendue au bout de quatre jours. Joffre insiste pour reprendre les opérations, il

affirme "une action, vigoureuse, résolue, continue s'impose".

Le 22 mars, un zeppelin bombarde de nuit les gares et des usines parisiennes. La gare Saint-Lazare et la gare du Nord sont endommagées.

Le 28 mars, des femmes députées des partis socialistes de sept pays, France et Allemagne entre autres, se sont rencontrées à Berne pour condamner la guerre.

Le manifeste final condamne la guerre et la propagande mensongère.

Source : Larousse, chronique du 20^e.

Les soldats Morts pour la France

Louis François Padiou, le 4 octobre 1914 (25 ans) à Ecury le Repos (Marne), né le 6 février 1889 à La Chevrolière. Degré d'instruction 2. Fils de Louis et de Philomène Boutin. Cultivateur. Soldat du 64^e régiment d'infanterie. Inhumé à Ecury-le-Repos.

François René Gris, le 22 novembre 1914 (32 ans), à l'hôpital mixte de Poitiers, de fièvre typhoïde, né à Saint-Aignan le 14 avril 1882. Degré d'instruction 3. Fils de Jean et de Marie Reine Corbineau de Saint-Aignan. Boulanger à Nantes, "sachant cuire" indiqué sur le livret militaire. Soldat du 265^e régiment d'Infanterie.

Eugène Joseph Marie Buord, le 17 décembre 1914 à Beaumont (Somme), disparu, né le 15 mai 1892 à Brains. Cicatrice d'obus abdominale. Tonnelier. Fils de Pierre et de Marie Bertet. soldat du 137^e régiment d'Infanterie.

Eugène Valentin Joseph Bohan, le 22 décembre 1914 (25 ans) à Maissin (Belgique), né à Saint-Aignan le 11 mars 1889. Fils de Joseph et de Valentine Charon. Niveau d'instruction 3. Charpentier de navire à Nantes. 1^{er} bataillon de chasseurs.

Auguste Corbineau, le 18 janvier 1915, tué à l'ennemi à La Boisselle (Somme), né le 18 avril 1879 à Saint-Aignan. Degré d'instruction 2. Fils de François et Marie Brochard. Cultivateur. 65^e régiment d'Infanterie.

Émile Guibert, le 23 février 1915 (25 ans), à Avesne-le-Comte (à l'ambulance), né à Bouguenais le 10 juillet 1890. Niveau d'instruction 2. Domicilié sur la commune avec ses parents. Cultivateur. Fils de Léon Joseph et de Marie Marguerite Orieux. Inscrit sur le monument aux Mort de PSM. 70^e régiment d'Infanterie.

Jean Marie François Gobin, le 24 février 1915 (35 ans) à Jaulzy (Oise), né le 21 avril 1880 à Saint-Mars-de-Coutais. Cultivateur à la Rinière, fils de Jean, et de Jeanne Guihal, aîné de 9 frères et sœurs. Soldat du 265^e d'Infanterie. Frère de Pierre Gobin, soldat également mort pour la France. Sépulture nécropole Nationale Mery la bataille, tombe 1145.

Joseph Marie Artière, le 26 février 1915 (21 ans) à la crête des Épargnes, tué à l'ennemi, né à Saint-Aignan le 10 avril 1893. Fils de Joseph Marie et de Jeanne Marnier. Niveau d'instruction 2. Cultivateur à Bouaye. Soldat du 132^e régiment d'infanterie.

Les réfugiés belges dans l'ouest

Dès août, l'ouest de la France accueille des réfugiés belges non francophones (Flamands). Ce sont pour 80% des femmes et des enfants en mauvais état sanitaire. Aucune structure à Nantes n'est prévue pour les recevoir.

Saint-Aignan accueillera donc 28 réfugiés belges et, par la suite, 31 réfugiés du nord de la France. A l'arrivée des Belges, le conseil paroissial leur apporte une aide de 300 francs.

A long terme apparaissent des différends dus à la barrière linguistique et le manque de participation de ces familles aux travaux de force pour combler l'absence des soldats aignanis partis combattre sur le front. S'installe alors une forme d'antagonisme culturel dont les archives ont gardé traces, évoquant même un climat d'intolérance. Les propriétaires de meublés réquisitionnés pour loger les réfugiés s'impatientent, eux-aussi, car l'allocation versée par l'État ne couvre pas le montant des loyers.

Joseph Émilien Ollive, le 16 mars 1915 (32 ans) au combat de Chanteclerc, tué à l'ennemi, né à Saint-Aignan le 21 juillet 1882. Degré d'instruction 3. Cultivateur à Rezé (Petite Lande). Fils de Mahurin et de Jeanne Françoise Denis de Saint-Aignan. Soldat du 47^e régiment d'infanterie.

ANIMATIONS SOLIDAIRES

Dans le cadre de la charte "Cultures et Solidarité" de l'U.D.C.C.A.S., le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose aux personnes isolées de plus de 60 ans et à tous les usagers du C.C.A.S. de participer au prochain concert de l'Orchestre National des Pays de la Loire et : "Happy Birthday Mister Sinatra", mercredi 13 mai, 20 h 30, à la Cité des Congrès de Nantes. Une participation de deux euros est demandée, le C.C.A.S. prenant à sa charge les 8 € restants ainsi que le transport des personnes.

Pour les personnes de plus de 75 ans, et afin de favoriser les échanges et rompre l'isolement, la municipalité organise une croisière commentée sur l'estuaire de la Loire, le vendredi 22 mai durant l'après-midi. Départ vers Saint-Nazaire pour l'embarquement (60 km de croisière) : villages, berges sauvages, sites industriels et œuvres d'art de la collection Estuaire à découvrir. Tarif : 15 € (au lieu de 30 €) et tarif préférentiel de 5 € pour les personnes non imposables. Nombre limité : environ 45 personnes.

Renseignements et réservations en mairie, service social au 02 40 26 44 44.

Annick Echardour nous a quittés

Annick Echardour est décédée dimanche 25 janvier 2015 dans sa 89^e année. Elle avait été la correspondante locale du Courrier de Paimbœuf et de Presse-Océan pendant 25 ans, de 1983 à 2008.

Originaire de Mache-coul, Mme Echardour était devenue l'un des visages les plus familiers de Saint-Aignan de Grand Lieu où, après son mariage en 1949, elle a élevé ses huit enfants. A sa démarche difficile, on devinait que sa vie n'avait pas été de tout repos, mais elle avait gardé un regard d'enfant souvent malicieux.

Elle rendait compte inlassablement dans la presse locale des événements communaux avec des phrases simples et une écriture appliquée, forgées à l'école communale.

Annick Echardour était restée active dans l'espace social tant que son



corps l'autorisait à marcher et à conduire. Elle ne cachait pas sa façon de penser, mais nombreux sont les Aignonais qui savaient pouvoir compter sur sa loyauté et son sens de la solidarité.

Les élus et l'ensemble du personnel communal adressent leurs sincères condoléances à ses proches, ses enfants et ses petits-enfants.

Tribune du groupe d'opposition

Décembre 2013, un emprunt de 790 000 € a été contracté et débloqué le 20/01/2014. L'ancienne municipalité, menée par notre Maire, avait omis d'indiquer, comme nous l'affirmons, que le taux d'endettement par habitant à St-Aignan, était réellement de 807,36 € en mars 2014 lors des élections municipales.

Décembre 2014, un an plus tard, M. le Maire récidive, avec un nouvel emprunt de 700 000 €, que nous avons refusé.

Pourquoi ? Constater une augmentation de l'endettement par habitant de + 45% depuis décembre 2013 nous semble excessif, et grimpe alors aujourd'hui à 941,25 €.

Peut-on parler de budget maîtrisé ?

Ajoutons, que M. le Maire s'est engagé le 15 décembre dernier, à ne plus recourir à l'emprunt jusqu'à la fin de son mandat, ce que nous avons fait inscrire en Conseil municipal. Nous y veillerons avec une grande attention !

Lors du vote des taux d'imposition du dernier Conseil municipal le 23/02/2015, nous proposons que le montant de la Taxe d'Habitation soit identique à l'année précédente par un mécanisme d'abattement général à la base, mesure en accord avec notre promesse électorale.

Pour quelle raison ? Nous désirons que le budget de chaque Aignonais ne soit pas alourdi. Hélas, cette proposition n'a pas été retenue par M. le Maire, et l'a reportée. Nous la soumettrons à nouveau. Eu regard de ce refus, nous nous sommes donc abstenus.

**Pour le groupe "Un Autre Regard sur Saint-Aignan" :
Virginie Joubert,
Damien Humeau,
Gwénola Desmas,
Antony Boucard,
Elise Gros.**

Le JARDIN
de LECTURE
médiathèque

Coups de cœur :
sélection de CD sur "Les Victoires
de la musique 2015" disponibles à la Médiathèque



Akhenaton "Live au Docks des Sud" (double chill burger)



Calogero "L'embellie"



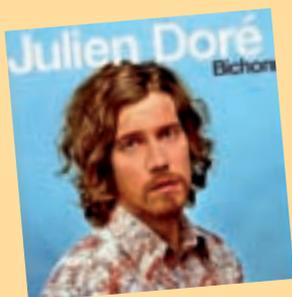
Christine and The Queens "Chaleur humaine"



Indila "Mini world"



Alain Souchon "Collection"



Julien Doré "Bichon"



Stromaë "Racine carrée"



The Do "Both way open jaws"



Laurent Voulzy "Lys & Love"

État-Civil

NAISSANCES

Victor PANIAGUA 18 route de la Noue	15.12.2014
Juliann PAGIS 15 quater route du Pinier	18.01.2015
Lucie PINEAU 10 route des Mortrais	19.01.2015
Arsène BERTHIER MEIGNEN Route de Beaulieu La Musse	30.01.2015
Lilya QADDI 6 rue des Charmes	01.02.2015
Chloé POUËSSEL 11 route de la Garotterie	03.02.2015
Aidan LEBERT 2 rue du Bois Doré	16.02.2015
Noam BÉAL 32 rue des Merisiers	17.02.2015
Ohiana IRAGNE 7 impasse des Ecobuts	01.03.2015
Kalissy SALMON TOURTELIER 55 rue des Frères Rousseau	10.03.2015
Elina PHILIPPE 12 rue des Charmes	13.03.2015
Lina IANOTTO 10 route du Chapelet	17.03.2015

MARIAGES

Alexandre GROUSSARD et Adeline HARDY 64 route du Champ de Foire	10.01.2015
Baptiste DUCLOS et Sreyeou MEN 8 rue du Grand Chemin Phnom Penh	24.01.2015
Soizic PADIOU 12 route du Chapelet	23.12.2014
Corinne MINEL épouse JOINTRÉ 13 route de la Noë Nozou	24.12.2014
Maryline THUÉ épouse MARTINEAU 24 rue des Quarterons	07.01.2015
Annick FRADET veuve ECHARDOUR 6 rue des Frères Rousseau	25.01.2015
Virginie RICHARD épouse LECRUBIER 37 rue du Pressoir	25.02.2015
Jean-Baptiste BRIZARD 24 route de l'Halbrandière	05.03.2015
Myriam PHILIPPOT épouse GUITARD 41 route du Lac	06.03.2015
Michel VISSEAU La Chataigneraie	14.03.2015

DÉCÈS

Vos prochains rendez-vous : CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET DE LA VIE LOCALE

De fin avril à mi-juillet 2015

Retrouvez le détail des animations chaque mois dans le kiosque de Grandlieu !

st AIGNAN
de
GRAND
LIEU

En savoir+
www.saint-aignan-grandlieu.fr

AVRIL

Repas des Aînés de la commune

Dimanche 26 avril à 12 h

Une invitation sera envoyée à chaque personne de 75 ans et plus.

Salle de l'Héronnière.

Rencontre d'orchestres

Soirée proposée par l'École Municipale de Musique

Judi 30 avril à 20 h 30

Échange musical entre l'orchestre de l'école de musique de Bouguenais et l'orchestre de Saint-Aignan de Grand Lieu

Entrée libre. Tout public.

Salle de l'Héronnière.

MAI

Atelier Art Postal

Mercredi 6 mai de 16 h 30 à 18 h 30

Médiathèque "Le Jardin de Lecture".
Entrée libre. Tout public.

Cérémonie commémorative

Vendredi 8 mai à 11 h

Rendez-vous ouvert aux Aignonais, rendez-vous place Milléna.

Lire-Dire : partage des coups de cœur autour du livre sur le fonds régional

Samedi 23 mai à 10 h 30

Entrée libre. Tout public.

Médiathèque "Le Jardin de Lecture".

Cyclo Tour des Curiosités

Balades en vélo à la découverte du petit patrimoine et des curiosités de Saint-Aignan de Grand Lieu. Initiée dans le cadre de l'opération métropolitaine "Velocity".

Dimanche 24 mai matin

Public : adultes et enfants accompagnés de leurs parents. Gratuit.

École Municipale de Musique

Soirée "A portée de clavier"

Samedi 30 juin à 20 h

Une soirée consacrée à Christian Bertret, plus ancien professeur de l'école de musique, avec ses anciens élèves et l'équipe enseignante.

Entrée libre. Tout public.

Salle de l'Héronnière.

JUIN

Atelier Art Postal

Mercredi 3 juin de 16 h 30 à 18 h 30

Médiathèque "Le Jardin de Lecture".
Entrée libre. Tout public.

Histoires à picorer : lecture à voix haute d'albums jeunesse

Mercredi 10 juin à 17 h

Public : 3-6 ans. Gratuit sur réservation.



RESPIREZ, C'EST L'ÉTÉ

- Voir notre dossier du mag', en pages 9 à 12 -

• Fête de la musique Vendredi 19 juin à partir de 19 h

Bar et restauration sur place.
Tout public. Entrée libre. Parc du Presbytère.

• Fête de Pierre Aigüe Samedi 27 juin de 15 h 30 à 23 h et dimanche 28 juin de 10 h à 18 h

Tout public. Accès libre.

• Théâtre en plein air "Antigone", une pièce de la Compagnie NTP Nomade Théâtre Populaire.

**Samedi 4 juillet
à 21 h.**



Tout public. Tarif : 6€. Demi-tarif étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi : 3€. Parc du Presbytère.

• **A 19 h 30** : apéro musical avec François Cardinaud, pianiste en liberté.

• **Observations ornithologiques**
En libre accès **du 5 juillet au 30 août.**
Séances commentées les dimanches 5, 12, 19 juillet de 16 h à 19 h. A l'observatoire mobile, sur le site de Pierre Aigüe.

• **Balades en calèche**
Mardi 7, 21, 28 et mercredis 8, 15, 22, 29 juillet à 15 h 30. 2€/personne (1€ - 12 ans). Départ du parking de Pierre Aigüe. Réservation recommandée.

• **Stages**
• Chant, **du lundi 13 au jeudi 16 juillet** (adultes).
• Photo, **mercredi 22 et jeudi 23 juillet** (-18 ans et adultes).

Renseignements et réservations auprès de la Cie NTP Nomade Théâtre Populaire. Tél. 06 37 79 59 75. Email : theatre.populaire@orange.fr